

le Blainvillois

BLAINVILLE, J'Y VIS BIEN



Édito

Blainvilloises, Blainvillois,

Parvenus à la fin de notre mandat, l'ensemble des élus de l'équipe majoritaire et moi-même tenons à rendre hommage au Maire Ghislain Demonet que nous avons perdu à mi-mandat et à se souvenir de Jacques Bourguignon, Conseiller Municipal ainsi que de Stéphane Desmet, Directeur Général des Services qui sont décédés durant ces 6 ans et sont partis tous deux également beaucoup trop tôt.

Il nous est également important de vous faire part de notre reconnaissance à l'égard de tous les agents territoriaux qui ont servi notre collectivité, à nos côtés, durant ces six années. Ce mandat fut, pour eux comme pour nous, celui de tous les défis : deux maires, trois DGS, la reprise d'une collectivité en chute libre, la création d'une nouvelle intercommunalité....

Bien qu'encore délicate, notre situation est aujourd'hui stabilisée. Elle est le fruit de notre engagement et de notre investissement sans compter au quotidien, des mesures d'équilibres budgétaires et fiscaux, des réorganisations ou mutualisations que nous avons mis en place ces dernières années mais aussi et surtout des efforts de chacun d'entre vous. Nos bouffées d'oxygène ont été nos associations et leur dynamisme ainsi que notre qualité de vie entre Meurthe et forêts.

Félicitations et bravo à toutes et tous pour votre contribution à cette belle aventure humaine qui nous a portés durant ces années.

Si vous le souhaitez, vous le savez maintenant, c'est entourés d'une équipe partiellement renouvelée que nous sommes prêts à en vivre une nouvelle avec vous.

Olivier MARTET

Maire



mairie@blainvillesurleau.fr



@blainvilleanimations



www.blainvillesurleau.fr

Vie municipale

Conseil Municipal du 27 février 2020, l'essentiel...

Le Conseil municipal a adopté à la majorité :

- Les Comptes Administratifs de la commune pour 2019
- La convention avec le Centre Régional Audiovisuel de Lorraine pour les séances de cinéma

Le Conseil municipal a adopté à l'unanimité :

- La vente de terrains des tranches 2 et 3 du lotissement du Haut des Places à la société Pierre et Territoire en lieu et place de la société Terralia qui n'a pas tenu ses engagements.
- Une demande de subvention au titre de la DETR pour la rénovation de la Ludothèque (45 455€)
- Une subvention de 100€ au Comité d'Organisation du Concours National du Prix de la Résistance et de la Déportation de Meurthe et Moselle.

Le Conseil Municipal a pris acte du Rapport d'Orientation Budgétaire 2020 présenté par M.le Maire.

Compte rendu détaillé à lire sur le site de la Commune : blainvillesurleau.fr

Plan de notre commune

Vous trouverez en dernière page la liste des rues et des services ainsi que le plan actualisé de Blainville-sur-l'Eau en version détachable.



Élections municipales

Les élections municipales et communautaires se dérouleront les dimanches 15 et 22 mars 2020. Les bureaux de votes seront ouverts de 8 h 00 à 18 h 00.

Les conseillers municipaux sont élus pour six ans et sont renouvelés intégralement (art. L. 227). Ils sont élus au scrutin de liste à deux tours, sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation.

Les conseillers communautaires sont également élus pour six ans, par fléchage, selon le même mode de scrutin et par le même vote que les conseillers municipaux (art. L. 273-6). Les conseillers communautaires doivent nécessairement être issus de la liste des conseillers municipaux.

Les conseillers municipaux à élire pour la commune de Blainville-sur-l'Eau sont au nombre de 27 sur une liste qui peut comporter jusqu'à 29 candidats et de 11 conseillers communautaires.

La commune compte 4 bureaux de vote :

Maison des Fêtes et de la Culture – rue de l'Étang
Mairie – 14 rue des Écoles
École maternelle Jean Jaurès – rue de Gerbéviller
École maternelle du Haut des Places – 1, allée des Pins

Vous pouvez vérifier votre inscription et votre bureau de vote d'affectation sur le site www.servicepublic.fr.



Pièces à fournir afin de pouvoir voter

La présentation de la carte électorale est conseillée mais pas obligatoire.

L'électeur devra cependant prouver son identité au moyen d'un des documents se trouvant dans la liste ci-dessous :

- 1° Carte nationale d'identité ;
- 2° Passeport ;
- 3° Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire ;
- 4° Carte d'identité d' élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'État ;
- 5° carte Vitale avec photographie ;
- 6° Carte du combattant avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre ;
- 7° Carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion avec photographie ;

8° Carte d'identité de fonctionnaire de l'État avec photographie ;

9° Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires ;

10° Permis de conduire sécurisé conforme au format « Union européenne » ;

11° Permis de chasser avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage ;

12° Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application de l'article L. 224-1 du code de la sécurité intérieure.

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés depuis moins de cinq ans.

Service National Universel / SNU Lancement du recrutement des jeunes appelés pour 2020 en Meurthe-et-Moselle

Pour son lancement en 2019, 2 000 jeunes ont réalisé leur Service National Universel dans 13 départements pilotes. Cette année, 30 000 jeunes seront accueillis dans l'ensemble des départements de France, d'hexagone comme des outre-mer.

450 jeunes volontaires seront recrutés en Meurthe-et-Moselle.

Pourra se porter volontaire, **tout jeune français, âgé de 15 à 16 ans**, dans l'année suivant sa classe de 3e et résidant dans le département de Meurthe-et-Moselle. Lycéens, apprentis, décrocheurs, jeunes en situation de handicap peuvent déposer leur candidature sur le site dédié : snu.gouv.fr
Les jeunes volontaires choisis recevront une convocation indiquant leur affectation, dans un lieu qui sera obligatoirement hors de leur département de résidence. Les trajets et l'hébergement seront entièrement pris en charge, aucun frais ne sera à la charge des familles.

D'une durée d'un mois, le Service National Universel comporte :

- **Un séjour de cohésion de deux semaines** qui aura lieu du 22 juin au 3 juillet 2020.

- **Une mission d'intérêt général de deux semaines**, à effectuer dans l'année qui suit le séjour de cohésion.

Les volontaires pourront ensuite, s'ils le souhaitent, poursuivre une période d'engagement de trois mois minimum à un an, jusqu'à leurs 25 ans.

Dans chaque département, un lieu d'une capacité de 250 personnes a été choisi pour accueillir les jeunes lors de la phase de cohésion. Pour la Meurthe-et-Moselle, les centres SNU retenus sont le lycée Varoquaux de Tomblaine et le CREPS de Nancy.

Cette quinzaine de cohésion offrira aux jeunes l'occasion de découvrir un autre département en hébergement collectif. Cette opportunité de vie en collectivité permettra à chaque jeune volontaire de **créer des liens nouveaux, d'apprendre la vie en communauté, de rencontrer des jeunes d'autres territoires et d'autres milieux sociaux** que le sien, de **développer sa culture de l'engagement** et ainsi d'**affirmer sa place dans la société**.

Bienvenue

Corinne vous accueille chez « Les Fées Zen » installée au centre-ville, 23 rue du Maréchal Leclerc. Elle vient compléter l'activité d'Anti-stress ... Elle vous propose un tout nouvel espace détente avec balnéothérapie et sa grotte de sel.

Nous lui souhaitons de s'épanouir dans son activité et de nombreux moments de détente pour toutes et tous.

Laetitia Photo vous propose à la location une Borne SELFIE à partir de 1€ avec ou sans monnayeur, pour les particuliers, entreprises et associations.
FB/Insta : laetitia photo borne selfie - sgl.iaet@free.fr - 0670756411

Conciliateur de justice

Permanences en mairie les lundis 6 avril et 4 mai 2020 à partir de 14 h 30.

Prendre rendez-vous au 03 83 75 70 05.



Communiqué de l'équipe de travail de « La Passerelle »

Demain, une association d'entrepreneurs à Damelevières & Blainville-sur-l'Eau ...

INVITATION DU 11 MARS À PARTIR DE 19H00 SALLE CABU

Le succès de la réunion organisée en septembre 2019 par les mairies de Damelevières et Blainville, nous a conforté dans l'idée de remettre en place une association d'entrepreneurs.

Depuis, un groupe de travail d'entrepreneurs locaux s'est constitué sur la base du volontariat, de l'enthousiasme et de la passion.

Notre ambition : faire émerger des synergies inter-entreprises, accroître la compétitivité, et mettre en place des actions collectives pour les commerçants, les artisans et entrepreneurs de notre beau territoire en favorisant l'écoute, l'entraide et la bienveillance. Autant de valeurs et de projets que nous souhaitons vous présenter pour vous donner envie de vous associer à notre démarche.

Vous recevrez prochainement un e-mail d'invitation pour cette réunion d'informations. Un oubli ? vous n'avez pas de reçu de mail ? Pas d'inquiétude... vous êtes bienvenus.

Merci de confirmer votre présence à l'adresse suivante : markandmaps@gmail.com

L'équipe de travail de « La Passerelle »



Cadre de vie & Environnement

La bonne gestion des déchets

La saine gestion des déchets est une priorité environnementale, sanitaire et économique.

Cette préoccupation ancienne a motivé le 24 novembre 1883, la mise en place d'un arrêté obligeant les propriétaires à mettre à disposition de leurs locataires un récipient destiné aux ordures ménagères. Le préfet de la Seine à l'origine de cet acte fondateur s'appelait Eugène POUBELLE.

Cet enjeu de santé publique est aujourd'hui renforcé d'un enjeu économique. En effet la raréfaction de certains matériaux nous impose de les utiliser à bon escient et de les recycler autant que faire se peut.

Le tri sélectif des déchets favorise le recyclage de matériaux tout en minimisant leur enfouissement ou leur incinération en sites spécifiques. Ces deux modes de traitement ne sont pas neutres sur la qualité de notre environnement, de nos existences et celle des générations futures.

Soyons citoyens responsables, consommons avec raison, trions nos déchets, utilisons les moyens de recyclages disponibles que sont les sacs-poubelles, les sacs de tri et la déchetterie, compostons ce qui peut l'être. N'abandonnons pas nos débris dans la nature ou sur le domaine public afin d'échapper au financement des circuits de traitement des ordures.

Notre qualité de vie et celles de nos enfants dépendent de notre implication individuelle à préserver notre environnement.



Campagne de coupe de bois 2019-2020

Nous vous informons que dans le cadre de la campagne 2019-2020 des actions de coupe et de débit d'arbres se poursuivent cet hiver en forêt communale du Haut des Places ainsi qu'en forêt du Vacquenat. Les promeneurs sont invités à ne pas s'approcher des chantiers d'abattage et de façonnage afin de prévenir tout accident.

Achat de bois

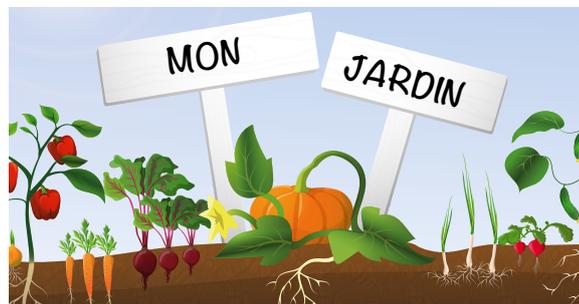
Nous informons les Blainvillois qu'ils peuvent commander du bois de chauffage en mairie.

Le prix livré au domicile est de 45 euros le stère.

Jardins communaux

Des jardins communaux sont disponibles.

Vous pouvez solliciter l'un de ces pâtis en vous adressant à la mairie.



Thierry Eva

Adjoint chargé du cadre de vie, de l'environnement et de la sécurité

Travaux & Urbanisme

Place de Lorraine. Implantation d'une borne de recharge pour véhicules électriques

Dans le cadre du développement de l'électromobilité, le Pays du Lunévillois nous a proposé l'implantation d'une borne de recharge pour véhicules électriques sur notre commune.

Le modèle de borne proposé permettra de recharger 2 véhicules simultanément avec un chargement semi-rapide, à savoir 2 heures pour recharger une batterie totalement vide.

Compte tenu de la rapidité de recharge, l'implantation de ces bornes à proximité des commerces et des services est à privilégier. Nous avons donc proposé l'installation d'une borne sur la Place de Lorraine.

Celle-ci est en cours d'installation depuis le mois de janvier et devrait être en service très prochainement.

Nous profitons de la modification du marquage au sol pour créer, de plus, une place de stationnement pour personne à mobilité réduite.



Hervé Laheurte

Adjoint chargé de l'urbanisme et des grands travaux

Action sociale

Repas Temps Libre :
25 mars – 8 et 22 avril
Inscriptions auprès du CCAS
le jeudi précédent le repas
au 03 83 75 50 32.



Art Floral

Prochain atelier :
12 mars à 20h30, salle Cabu.
Composition piquée ou bouquet rond.
Tarifs : 17 euros pour les Blainvillois
et 20 euros pour les extérieurs.

Le CCAS participe toujours à hauteur de 3 euros par séance pour les Blainvillois.
Inscription obligatoire avant le 10 mars à 12h, au 06.60.09.09.14.

Du côté de nos aînés

**Seniors
en vacances**
**POUR LES PERSONNES
DE PLUS DE 60 ANS**
habitants sur le territoire de la CC3M

**LA GRANDE
MOTTE
CAMARGUE**

Du 19 au 26 septembre 2020
à partir de 256€ avec l'ANCV ou 420€ sans
en pension complète
+ Transport (100€ maxi)

Retrait des bulletins d'inscriptions
dans votre mairie ou auprès de la CC3M
Inscriptions avant le 30 avril 2020
auprès de la CC3M
florence.aguerreche@cc3m.fr
03.83.71.43.62

Communauté de Communes
CC3M
Meurthe
Mortagne
Moselle

ancv
SENIORS EN VACANCES

Cap'vacances

Comité des fêtes



Théâtre

La nouvelle pièce « Un drôle de cadeau », vaudeville historique gorgé d'humour et de tendresse, de la troupe vosgienne « Les Copains d'Abord » a rassemblé près de 200 personnes, samedi 08 février dernier à la Maison des Fêtes et de la Culture.

Une comédie légère, fondée sur les rebondissements, les quiproquos et les bons mots dans laquelle les comédiens sont drôles, attachants, touchants et subtils à la fois.

Leur talent a permis au public d'être transporté dans la France de 1949.

Boucles du Haut-des-Places

Comme chaque année, le premier rendez-vous des amateurs du Trophée Sports Loisirs était attendu avec impatience car il annonce le départ de la saison des courses à pied.

Ce dimanche 16 février, ce sont 256 personnes (308 en 2019) qui se sont inscrites dans l'enceinte du Collège, où se déroulait la manifestation, avec un départ donné devant les grilles et une arrivée sous le préau.

Cette année, 95 jeunes, 136 adultes et 25 marcheurs ont foulé le sol blainvillois, sous un temps plutôt clément.

Le rendez-vous est déjà pris pour l'an prochain.



À noter dès à présent dans vos agendas

Dimanche 03 mai 2020
**FOIRE COMMERCIALE
ET VIDE-GRENIERS**
Site de la Filature



Samedi 27 juin 2020
FEUX DE SAINT-JEAN
Carrière du Haut-des-Places

Renseignements et réservations
06 95 88 08 67
comitedesfetes@blainvillesurleau.fr
Facebook : Comité des Fêtes de
BLAINVILLE-SUR-L'EAU

Vie associative

Assemblées générales des associations

En cette période de début d'année, grand nombre d'associations de notre territoire ont ou vont passer par cet exercice incontournable de la vie associative : l'Assemblée Générale, plus communément appelée AG.

Lors de la création de leur association, ce n'est pas toujours la première chose à laquelle les futurs dirigeants avaient pensé, mais l'AG est essentielle à son bon fonctionnement. C'est à cette occasion que doivent être prises la majorité des décisions importantes pour l'avenir de l'association.

Même si la loi de 1901 n'oblige pas les dirigeants à tenir régulièrement cette assemblée, l'usage et le bon sens conduisent à prévoir, dans les statuts, la convocation une fois par an de l'ensemble des membres de l'association.

Ainsi, une telle réunion permet au président et aux membres du Bureau, de rendre compte et de voter le bilan financier de l'association, de rendre compte des activités réalisées au cours de l'année écoulée, de discuter des projets à venir et de voter le renouvellement éventuel des membres du Bureau.

À côté de ce déroulement technique et institutionnel auquel les dirigeants doivent se plier, ce moment est surtout un instant privilégié pour tous les adhérents et bénévoles. Il permet des retrouvailles qui ne sont pas toujours possibles au cours de l'année. Il permet également à chacun, lors d'un point toujours



inscrit en dernier à l'ordre du jour, de poser des questions diverses, de s'exprimer pour faire remonter les interrogations ou bien souvent les doléances.

La municipalité est invitée à ces Assemblées Générales et l'intervention de ou des élus représentants de la mairie est toujours très attendue. Chacun espère de notre part, des réponses immédiates et positives à ses requêtes en termes de demandes diverses et variées. Il ne nous est pas toujours possible d'y répondre le jour même mais le maximum est fait pour répondre, dans les meilleurs délais, aux sollicitations.

Comme tout moment de convivialité, les Assemblées Générales se terminent bien souvent autour du verre de l'amitié. Ceci permet d'engager la conversation d'une façon moins officielle pour le bonheur de chacun.

Je tiens à remercier, ici, vivement toutes les associations pour leur invitation à partager ces moments d'échanges conviviaux toujours intéressants et constructifs. Ils nous permettent d'apprécier puis de relayer la qualité du travail et surtout l'engagement et la grande motivation de tous ces bénévoles au service de la population.

Association « La recup de Franck »

Donner une seconde vie aux objets et aux déchets du quotidien, c'est ce que défend Franck Ithier.

Ce « créateur solidaire » utilise des matériaux destinés à la déchetterie pour en faire, de façon insolite, des ornements et autres agréments de la vie quotidienne

« Je souhaite pouvoir vendre mes créations et, grâce à elles, contribuer à aider des associations dans le besoin en reversant les recettes de ces ventes », explique Franck.

N'hésitez pas à aller à sa rencontre pour l'aider dans son action en lui proposant vos chutes de bois, de polystyrène, ou autres jouets et figurines usés.

**Franck réside au 14, impasse de la Croix Pierson à Blainville-sur-l'Eau.
Tel : 07 83 27 88 54.**



Michel Guth
Conseiller municipal délégué à la vie associative

La Tribune

Expression des élus de « POUR BLAINVILLE, TOUJOURS EN ACTION »

LES ELUS MAJORITAIRES SE REVEILLERAIENT-ILS !

En effet ne trouvez-vous pas que depuis environ 6 mois, Mr le Maire et ses élus majoritaires se réveillent et se bousculent pour proposer des actions nouvelles :

- Enquête sur les besoins sociaux
- Conférences sur différentes thématiques...
- Réunions multiples et variées avec la gendarmerie, les habitants d'une rue, les commerçants et artisans....
- Manifestations nouvelles telles que l'opération portes ouvertes chez les commerçants et artisans....les séances cinéma....
- Un forum de l'emploi à 15 jours du 1er tour....
- Création de nouvelles associations.....etc etc....

Sans remettre en cause l'intérêt que l'on peut porter à certaines de ces réalisations nouvelles, ne pensez-vous pas que cela « fleure » bon les prochaines élections municipales ? Que dans cette période pré-électorale (6 mois avant les élections) la question pourrait se poser de l'utilisation des moyens de la commune pour sa propre campagne électorale ?

Pendant ce temps, certains dossiers sont en attente ou ont tellement traîné que les subventions liées à ceux-ci sont, pour certaines d'entre-elles, perdues.

Chers Blainvilloises et Blainvillois, nous vous laissons juges de la situation et vous souhaitons une bonne lecture de cette dernière « tribune ».

Le 20 février 2020 - Les conseillers de « Pour Blainville toujours en Action » :

Annie FARRUDJA, Mimi HUSSON, Christian

PILLER, Martine CLAUSSE, Bertrand DANIEL, Delphine CUDEY - Facebook : Blainville toujours en action

Culture & Animations

Le samedi 18 janvier, la Médiathèque « L'eau vive » a participé pour la première fois à la manifestation nationale de la nuit de la lecture

De 14h à 22h, un riche programme d'animations attendait les visiteurs...

Les dictées décalées ont permis aux petits comme aux plus grands de découvrir les subtilités de la langue française.

Bons cadeaux culturels sont venus récompenser les meilleurs dans chaque catégorie.

Les bricolages créatifs ont passionné les enfants, tandis que **les quizz littéraires** permettaient à chacun de tester ses connaissances.

Les Histoires de Neige et de Nuit embarquaient les auditeurs pour un voyage au pays des mots ... bien au chaud sous un plaid.

Lectures farfelues et poèmes de Boris Vian ont été lus par les participants pour clore cette première édition de la nuit de la lecture...

Saluons le travail remarquable des agents de la Médiathèque pour la diversité et la qualité des animations proposées !



Concert « Changez d'air »

Le samedi 1^{er} février, les spectateurs venus nombreux, ont assisté au spectacle présenté par les classes instrumentales, vocales et théâtrales de l'ÉMEA.

Le texte écrit par Hervé Rabrault, professeur des classes théâtre, a permis aux jeunes comédiens de montrer leur talent.

Les élèves des classes musicales et vocales, sous la conduite de leur professeur, ont enchanté le public par leurs mélodies. Les chorégraphies, illustrant le spectacle, étaient assurées par **Estelle Riva et Guenaëlle Bracard** de l'association Expression Danse.

Encore une très belle soirée.



À l'ÉMEA

Stage de violon

Mardi 14 et mercredi 15 avril de 14 h à 17 h, À l'ÉMEA

Ce stage s'adresse à tous - enfants (à partir de 7 ans) adultes - débutants ou confirmés.

Inscription jusqu'au 6 avril dans la limite des places disponibles.

Tarif : 19 euros pour les Blainvillois, 21 euros pour les extérieurs.

Pour tous renseignements : coledemusique@blainvillesurleau.fr ou 06 44 29 96 91

Soirée musicale

Samedi 2 mai 20h30, à la MFC

Diverses formations de l'ÉMEA, vents & percussions, musiques actuelles... seront sur la scène de la MFC pour proposer une soirée musicale à la programmation variée avec des œuvres classiques, modernes, jazz mais aussi des musiques de film...

Entrée gratuite - pour tous publics

Une belle soirée en perspective !



Culture & Animations

À la Ludothèque

SOIRÉE JEUX D'AMBIANCE POUR TOUTE LA FAMILLE

Le mardi 10 mars de 16h30 à 20h, à la Ludo
Il y en aura pour tous et pour tous les âges... Times Up, Halli Galli, Clac Clac ou Crazy Cup. De quoi s'éclater, rire et partager un bon moment
Inscription préférable - Pas de limite d'âge.

UN NOUVEAU JEU DE ROLE

Le vendredi 27 mars de 18h30 à 20h30, à la Ludo
Des énigmes à résoudre, des ennemis à abattre, une quête à mener... Apportez avec vous toute votre astuce, votre intelligence, un brin de folie et des tonnes d'imagination pour plonger dans le monde que nous allons vous faire découvrir !
Inscription préférable - À partir de 10 ans.

JEU DE RÔLES POUR LES PETITS

Le mercredi 8 avril de 10h à 11h, à la Ludo
Un petit jeu de rôles écrit spécialement pour les petits par l'équipe de la Ludo.
Pas de monstres à zigouiller ou de zombies à fuir mais une petite histoire maligne et captivante dans laquelle les enfants devront aider le petit héros à aller au bout de son aventure.
Inscription nécessaire - À partir de 2 ans.

SOIRÉE WII

Le vendredi 24 avril de 19h à 21h, à la salle des Grands de Macaron
Au programme : folles batailles, courses épiques et rires en cascade ! Les manettes vont chauffer et l'écran géant ne sera pas trop grand pour cette animation XXL !
Inscription préférable - À partir de 8 ans.

Pour plus de renseignement, n'hésitez pas à nous appeler au **06 62 77 49 61**.

Et pour avoir le programme détaillé des soirées à venir et toute notre actualité, n'oubliez pas notre page Facebook : **@laludodeblainvillesurleau**

À la Médiathèque

HEURE DU CONTE

Mercredi 25 mars de 14h30 à 15h30 - Vendredi 24 avril de 14h30 à 16h30
Des histoires, des jeux et du coloriage pour les 5- 10 ans seront proposés lors de ces séances. Inscriptions obligatoires à la Médiathèque.

SOIRÉE POÉSIE RÉCRÉATIVE ET DIVERTISSANTE

Vendredi 13 mars à 18h00
Animée par Robert Thomas, auteur de poésie verdunois. Poésie contemporaine, très moderne, à la portée de tous, sur des sujets de société qui ne peuvent laisser indifférent. Beaucoup d'humour et de drôlerie. Il s'agit de démystifier la Poésie et de la rendre accessible, agréable, divertissante et récréative. Entre chaque texte lu, discussion avec le public, le tout dans une ambiance conviviale.
Public : adultes et ados.

DÉCOUVERTE ET CRÉATION D'UN KAMISHIBAI

Les samedis 4, 11 et 18 avril de 14h00 à 17h00
Le Kamishibai est petit théâtre en bois, originaire du Japon, dans lequel on insère des planches cartonnées illustrées, pour raconter des histoires aux enfants.
Trois ateliers pour les 8-12 ans seront proposés. Lors de ces séances : histoire du Kamishibai, écriture et illustration d'une histoire par tous les participants, puis représentation devant la famille.
Places limitées, participation sur inscription au **03 83 75 96 89** ou sur mediathequeleauvive@blainvillesurleau.fr

LE CINÉMA DE RETOUR A BLAINVILLE

Une nouvelle offre culturelle sur notre ville ...



**Le 18 mars à la M.F.C.,
Première séance à 17h (ouverture des portes à 16h45)**

• SONIC film de Jeff Fowler-1h40.

L'histoire du hérisson bleu le plus rapide du monde qui arrive sur Terre, sa nouvelle maison. Sonic et son nouveau meilleur ami Tom font équipe pour sauver la planète du diabolique Dr. Robotnik, bien déterminé à régner sur le monde entier.

Deuxième séance à 20h30 (ouverture des portes à 20h15)

• Le prince oublié film de Michel Hazanavicius avec Omar Sy- Bérénice Bejo... 1h40

Sofia, 8 ans, vit seule avec son père. Tous les soirs, il lui invente une histoire pour l'endormir. Ses récits extraordinaires prennent vie dans un monde imaginaire où l'héroïne est toujours la princesse Sofia, et son père, le Prince courageux. Mais trois ans plus tard, quand Sofia rentre au collège, elle n'a plus besoin de ces histoires. Désarmé, son père va devoir accepter que sa fille grandisse et s'éloigne de lui. Dans leur Monde imaginaire, le Prince va alors devoir affronter la plus épique de toutes ses aventures pour conserver une place dans l'histoire..

Films tout public.

Tarifs :

- Tarif plein : 6€
- Tarif réduit : - 16 ans, demandeurs d'emploi, étudiants (sur justificatif) : 5,50€
- Tarif jeune : - 14 ans : 4,50€

Les moins de 12 ans doivent être accompagnés d'une personne d'au moins 16 ans.

Une buvette (boissons, friandises) sera tenue par une association différente à chaque séance.

Calendrier des séances à venir :

1^{er} avril - 6 mai - 24 juin
2 septembre - 7 octobre - 4 novembre
9 décembre.

Une séance, offerte par la municipalité, aura lieu en plein air sur le site de la carrière en juillet ou en août.

Tous au cinéma !



BLAINVILLE SUR-L'EAU

LISTE DES VOIES

ACACIAS (ALLÉE DES).....	E2 / E3
ALBERT 1er (RUE).....	E6
ALSACE (IMPASSE D').....	F7
ALSACE (RUE D').....	E7 / F7
ARC (RUE JEANNE D').....	E6
AUDIER (RUE DOMINIQUE).....	E9
BAC (RUE DU).....	D6
BASSE COUR (CHEMIN DE LA).....	F6
BLANCHES TERRES (RUE DES).....	A7 / B8
BLEHORS (RUE DE).....	C4 / D4
BOIS (RUE DU).....	C4
BOIS DES BOULES (RUE DU).....	F1 / G2
BOIS L'ABBÉ (RUE DU).....	B7
BOIS VERSIN (RUE DU).....	D3 / D4
BOULEAUX (ALLÉE DES).....	E3
BRASSENS (ALLÉE GEORGES).....	B7
BREL (ALLÉE JACQUES).....	B7
CABIATTE (RUE DE LA).....	E6
CAMÉLIAS (ALLÉE DES).....	E3 / F3
CAPUCINES (ALLÉE DES).....	E3
CARRIÈRES (RUE DES).....	A8 / B8
CARRIÈRES (SENTIER DES).....	B8 / A9
CHAMP DE VILLE (RUE DU).....	B7 / A8
CHARMILLES (ALLÉE DES).....	E2 / E3
CHARMOIS (RUE DE).....	A8 / B7
CHÂTEAU (RUE DU).....	D6 / E6
CLOS GELÉ (RUE LE).....	E8 / F8
CLOS PRÉ (RUE DU).....	F2
CORVÉES (IMPASSE DES).....	C7
CORVÉES (RUE DES).....	C7
COTE (RUE DE LA).....	A7 / A8
CROIX PIERSON (IMPASSE).....	B9
CROIX PIERSON (RUE).....	B8 / A9
DRIANT (RUE DU COLONEL).....	D7
DROUOT (IMPASSE DU Dr.).....	E2
DROUOT (RUE DU Dr.).....	F2 / E2
ÉCOLES (RUE DES).....	D6 / D7
EIFFEL (RUE GUSTAVE).....	H7
EMBANIE (RUE DE L').....	E5 / F5
ENCLOS (CHEMIN DES).....	F6
ENCLOS (RUE DES).....	E6 / F6
ÉTANG (RUE DE L').....	A7 / B6
EXPLOITATION (RUE DE L').....	B8 / C7
FERRAT (RUE JEAN).....	F8 / F9
FILATURE (RUE DE LA).....	D6 / E5
FOLIES (SENTIER DES).....	C7 / D7
FOUR (ALLÉE DU).....	F6
GALLIENI (RUE).....	C6
GARE (RUE DE LA).....	C4 / C5
GENALIEU (RUE DE).....	F8
GENTIANES (ALLÉE DES).....	F2 / G2
GERBEVILLER (RUE DE).....	D7 / E7
GRAND PRÉ (RUE DU).....	B6
HAUT DE ST. JEAN.....	C8
JARDINS (RUE DES).....	D7 / E7
JOLIOT CURIE (AVENUE).....	E3 / F2
JOLIOT CURIE (IMPASSE).....	F2
JONQUILLES (IMPASSE DES).....	F2
JUSTICE (IMPASSE DE LA).....	F7
JUSTICE (RUE DE LA).....	F7
LA CROIX GILLET.....	E9
LANDÉCOURT(CH. RURAL DE).....	F9 / F10
LANDÉCOURT(ROUTE DE).....	A8 / B7
LAURENT(IMPASSE JEAN).....	F3
LAVOIR (ALLÉE DU).....	F6
LECLERC (RUE DU MARÉCHAL).....	C6 / E7
LIBÉRATION (RUE DE LA).....	A9
LILAS (ALLÉE DES).....	E3 / E4
LORRAINE (PLACE DE).....	E7
LYS (ALLÉE DES).....	F3
MARGUERITES (ALLÉE DES).....	F3
MEURTHE (IMPASSE DE LA).....	F6 / C6

MEYS HALLATS (RUE DES).....	E8 / F8
MICHEL (RUE LOUISE).....	F9
MOINES (RUE DES).....	E6
MONT (ROUTE DE).....	F7 / G6
MORTAMÉNIL (CHEMIN DE).....	D3 / E3
MOULIN (RUE DU).....	E5 / E6
MOULNOT (IMPASSE).....	A8 / B9
MOULNOT (RUE).....	A7 / A8
MUGUET (CHEMIN DU).....	C4 / D3
NID (AVENUE LE).....	D3 / E3
NOISETIERS (ALLÉE DES).....	E2 / E3
NOUVELLE (RUE).....	C7
OUILLETS (ALLÉE DES).....	E3
PAPIN (RUE DENIS).....	H6 / H7
PETIT CHAUFOUR (RUE DU).....	E8
PINS (ALLÉE DES).....	D3
PLEINCHAMP (RUE DE).....	C4 / D4
PRÉ DE L'ECAT (RUE DU).....	B7 / B8
PRESBYTERE (RUE DU).....	D6
PRIMEVÈRES (ALLÉE DES).....	G2 / G3
RAMPEUX (RUE DU).....	D8
RENDEZ-VOUS (IMPASSE DU).....	E2
RENDEZ-VOUS (RUE DU).....	C4 / F1
RÉSERVOIR (RUE DU).....	F7 / F8
ROSES (ALLÉE DES).....	E3
ROUATTE (RUE DE LA).....	D6 / C7
SÉMARD (AVENUE PIERRE).....	B6 / C6
SAINTE ANTOINE (RUE).....	E6 / E7
SAINTE ANTOINE PROLONGÉE (RUE).....	E8 / F9
SAINTE DOMINIQUE (RUE).....	D6 / E6
TRAVERSIÈRE (RUE).....	E6
TUILERIE (RUE DE LA).....	B7 / B8
TULIPES (ALLÉE DES).....	E3
VITRIMONT (RUE DE).....	C4 / D4

LISTE DES SERVICES

1 HÔTEL DE VILLE / CCAS / MISSION EMPLOI / MISSION LOCALE.....	D6
2 MAISON DES ASSOCIATIONS / IEN / CRÈCHE BERGAMOTE / ALSH MACARON.....	D7
3 ADMR / SSIAD / MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS.....	D6
4 MÉDIATHÈQUE / LUDOTHÈQUE.....	D6
5 GENDARMERIE.....	C6
6 CENTRE DE SECOURS.....	B6
7 CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES / ONF / CRÈCHE LES P'TITS MOUSSES.....	D3
8 SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX / ATELIERS DU CHÂTEAU.....	F7
9 LA POSTE.....	D6
10 EHPAD / ACCUEIL DE JOUR LES 3 RIVIÈRES.....	D7
11 SALLE CABU.....	D7
12 MAISON DES FÊTES ET DE LA CULTURE / ÉCOLE MUNICIPALE D'ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES.....	B6
13 COLLÈGE LANGEVIN WALLON.....	F2
14 ÉCOLES DU HAUT DES PLACES / ALSH BRIMBELLE.....	D3
15 ÉCOLES JULES FERRY ET JEAN JAURÈS.....	D7
16 ÉGLISE / MONUMENT AUX MORTS.....	D7
17 STADE MUNICIPAL MICHEL HENRY.....	C5
18 PLAINE DE JEUX.....	C5
19 TERRAIN ET SALLE DES SPORTS DU HAUT DES PLACES.....	F2
20 SALLE PLURISPORTS LÉO LAGRANGE.....	E7
21 PARCOURS NATUREL.....	F1
22 DÉCHETTERIE.....	H6
23 CARRIÈRE DU HAUT DES PLACES.....	D3
24 LOCAL CANOÉ KAYAK.....	C5
25 SALLE DU HAUT DES PLACES.....	D3
26 CIMETIÈRE / COLUMBARIUM.....	F7
27 ZONE INDUSTRIELLE DU MOULIN.....	E5
28 ZONE ARTISANALE DU DOUAIRE ST. AIGNAN.....	H7



BLAINVILLE SUR-L'EAU

